

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE**

AVIS DE CONVOCATION

À une session extraordinaire du Conseil de Ste-Christine.

Avis spécial vous est donné par la soussignée, Caroline Lamothe, directrice générale, que le conseil municipal de Ste-Christine est convoqué pour tenir une session extraordinaire du conseil au Centre municipal lundi le 23 janvier 2012 à 20h40.

Sujets à l'ordre du jour :

- 1- **Avis de motion**
- 2- **Politique location de la salle municipale**
- 3- **Achat d'un bureau**
- 4- **Période de questions**
- 5- **Levée d'assemblée**

Procès-verbal de la session extraordinaire tenue le 23 janvier 2012

À laquelle sont présents :

Monsieur Denis Brisebois, conseiller
Monsieur Mario Noël, conseiller
Monsieur Aimé Loranger, conseiller
Monsieur Jean-Marc Ménard, conseiller
Monsieur Gilbert Grenier, conseiller
Monsieur Fernand Laplante, conseiller,

Formant quorum sous la présidence de :

Mme Huguette St-Pierre Beaulac, mairesse

Était également présente:

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière

Tous les membres étant présents, les élus renoncent à l'avis de convocation.

Le maire déclare la session ouverte à 20h40.

16-01-2012

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. Aimé Loranger et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Avis motion

Un avis motion est donné par M. Gilbert Grenier déterminant les distances séparatrices pour protéger les puits artésiens et de surface dans la municipalité.

Projet d'une politique de location salle

À partir du 1 janvier 2012, la location de la salle municipale est établie à 110\$. La salle de l'école est au montant de 120\$.

La politique prévoit que les réservations se font selon l'ordre d'arrivée des demandes en émettant un chèque de 25\$. Une location peut-être faite 1 an avant l'évènement en émettant un dépôt sur la dite location.

Lors de la réservation d'une location, un dépôt de 25\$ par chèque est demandé pour cette location. Ce montant est non remboursable lors d'une annulation ou non transférable pour un changement de date. Le montant de 25\$ sera remis au locataire suite au rapport du concierge, qui sera acheminé à la Directrice générale, sur l'état de propreté des lieux selon les conditions du contrat signé par le locataire.

17-01-2012

Achat du bureau

Il est proposé par M. Fernand Laplante et résolu à l'unanimité de faire l'achat d'un bureau au montant de 569.99\$ plus taxes et transport. Ce nouveau bureau remplace un bureau défectueux.

Période de questions

Aucune question

18-01-2012

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Mario Noël et résolu à l'unanimité que la séance du conseil soit levée à 21h55.

Caroline Lamothe
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse